

CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES - 2022 PYRÉNÉES ORIENTALES & AUDE

RÈGLEMENT

CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES AUDE & P.O. - ANNÉE 2022

1. Préambule

Le **COMITE DÉPARTEMENTAL DE GOLF DES PYRÉNÉES ORIENTALES** organise sur l'année 2022 six épreuves dénommée « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES, PYRÉNÉES-ORIENTALES & AUDE ».

Ces épreuves, ouvertes aux joueurs des département des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, s'adressent aux jeunes âgés de 16 ans maximum au 1er Mars 2022, licenciés de la Fédération Française de Golf, membres d'une Association Sportive de golf des Pyrénées Orientales ou de l'Aude, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat, valable pour l'année en cours, ou atteste avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Tout jeune joueur ne satisfaisant pas à ces exigences ne pourra participer.

2. Engagement

Le « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES, PYRÉNÉES-ORIENTALES & AUDE » se déroule sur six étapes, réparties sur les golfs suivants :

FALGOS, FONT ROMEU, MONTECOT et SAINT CYPRIEN pour les P.O., CARCASSONNE et NARBONNE St ROSE pour l'AUDE.

Le nombre maximum de joueurs admissibles à chaque épreuve, est fixé à :

- 54 joueurs maximum sur les golfs des P.O., répartis au maximum comme suit : Falgos 2, Font Romeu 8, Montescot 12, St Cyprien 12, Carcassonne 10 et Narbonne 10.
- 72 joueurs maximum sur le golf de Ste Rose, répartis au maximum comme suit : Falgos 2, Font Romeu 14, Montescot 14, St Cyprien 14, Carcassonne 14 et Narbonne 14.

En fonction de cette répartition, chaque club présentera sa liste de joueurs (plus éventuellement une liste d'attente) dont le nombre ne pourra pas dépasser celle-ci. Toutefois si le nombre total d'engagés se trouvait inférieurs au nombre maximum fixé pour l'épreuve, les clubs pourraient engager, au prorata de la répartition précédente, des nouveaux joueurs. Ces joueurs devront au préalable avoir été inscrit sur la liste d'attente présentée par le club.

Les clubs présenteront leur liste de joueurs par mail auprès de la commission jeune du Comité Départemental des P.O., au plus tard à la date limite d'inscription figurant sur le présent règlement.

La mixité étant souhaitée, les clubs présenteront au moins 1/3 de joueuses fille.

Le « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES » est réservé aux catégories, **POUCETS 8 > 10 ans, POUSSINS 11 > 12 ans, BENJAMINS 13 > 14 ans et MINIMES 15 > 16 ans**, sans limite d'index pour les garçons comme pour les filles.

Dans la mesure du possible, les joueurs revêtiront la tenue du club permettant un meilleur accompagnement des jeunes golfeurs. Le départ de chaque épreuve est prévu à **10h00 précise**.

3. Formule de jeu

Le « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES » se dispute sur 9 trous de chaque golf des P.O., par départs échelonnés, la manche de Narbonne se disputera elle sur les 18 trous du golf de Ste Rose, départs en shot gun.

La formule de jeu de chaque épreuve sera le Stroke Play brut pour la 1^{ère} série (G & F) et Stroke Play brut score maximum¹ pour les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} série (G & F).

Les repaires de couleur des départs seront en adéquation avec l'âge, l'index et le sexe des concurrents.
Marques de départ : (voir Art.4)

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits : voir § 1.2-2 (Art.8) du Vademecum FF Golf.

4. Séries

La série d'appartenance du joueur est fixée selon son index au 1er Mars 2022 et sera conservée pendant toute la durée du circuit ; Les classements se feront obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

GARÇONS :

- | | | |
|--|-----------------|------------------------|
| • 1 ^{ère} série : Benjamins / Minimes | Index < 20 | Marque départ : Jaunes |
| • 2 ^{ème} série : Benjamins / Minimes | 20 < Index < 50 | Marque départ : Bleu |
| • 3 ^{ème} série : Benjamins / Minimes | Index > 50 | Marque départ : Orange |
| • 4 ^{ème} série : Poucets / Poussins | Index < 35 | Marque départ : Bleu |
| • 5 ^{ème} série : Poucets / Poussins | Index > 35 | Marque départ : Orange |

FILLES :

- | | | |
|--|-----------------|------------------------|
| • 1 ^{ère} série : Benjamins / Minimes | Index < 20 | Marque départ : Rouge |
| • 2 ^{ème} série : Benjamins / Minimes | 20 < Index < 50 | Marque départ : Violet |
| • 3 ^{ème} série : Benjamins / Minimes | Index > 50 | Marque départ : Orange |
| • 4 ^{ème} série : Poucets / Poussins | Index < 35 | Marque départ : Violet |
| • 5 ^{ème} série : Poucets / Poussins | Index > 35 | Marque départ : Orange |

5. Validation des résultats

Les résultats de chaque étape sont assurés par les Pros ou les gestionnaires des golfs recevant et proclamés à l'issue de celle-ci.

Toute contestation devra être faite lors de l'étape concernée, aucune réclamation à posteriori ne pourra être retenue.

Ces résultats sont communiqués à la FFG par le golf recevant ainsi que par email à la Commission jeunes du Comité Départemental de Golf.

6. Organisation - Modalités de fonctionnement

Les listes d'inscriptions des joueurs doivent être communiquées dûment complétées, au plus tard à 18 heures le mercredi soir précédant l'étape concernée, à la Commission jeunes du Comité Départemental qui la transmettra au plus tard le jeudi matin au secrétariat du Golf recevant pour la création de l'épreuve de la compétition. Un fichier standardisé d'Inscription est à la disposition des ASBC et des secrétariats pour faciliter les inscriptions.

Le secrétariat du golf recevant, communiquera sur son site, auprès des clubs participants ainsi qu'à la commission jeune du Comité Départemental des P.O., les horaires de départs des joueurs, au plus tard le jeudi 18 heures précédant l'étape concernée.

¹ Stroke Play score maximum = Stroke Play limité à 8 coups. Si trou non terminé marquer 9

Les jeunes jouent toutes les compétitions du circuit dans leur catégorie et série d'origine, aucun changement ne sera accepté en cours d'année.

Chaque étape est gérée sur place par le représentant de la Commission jeunes du Comité Départemental de Golf des P.O. ainsi que par l'ASBC ou le responsable jeunes du Golf recevant avec l'appui des bénévoles mis à disposition par l'Association sportive du club.

À l'issue de chaque étape un goûter, à la discrétion de l'A.S. du club recevant, pourra clôturer la journée lors de la publication des résultats.

7. Assistance extérieure

Conformément aux recommandations de la Fédération Française de golf, les accompagnateurs bénévoles ou ASBC seuls, pourront se tenir à proximité des joueurs. Tel que préconisé par la FFG pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas donner de conseil à quiconque dans la compétition (Règle 10.2). Les parents d'enfants en jeu ne peuvent en aucun cas être accompagnateur des parties de leurs propres enfants. Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants, etc.) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas de présence trop rapprochée d'une tierce personne non autorisée par les responsables de l'épreuve, un coup de pénalité pourra être appliqué sur la carte de score du joueur impliqué pour chaque trou concerné.

8. Droits de jeu

Un droit de jeu de 10 Euros, incluant le green Fee, sera demandé par participant à chaque étape.

9. Calendrier

DATES	COMPÉTITIONS	LIEU	Dates limites d'inscription
Samedi 19 Mars	Circuit Individuel Jeunes	CARCASSONNE	Mercredi 16 Mars
Samedi 23 Avril	Circuit Individuel Jeunes	FALGOS	Mercredi 20 Avril
Samedi 07 Mai	Circuit Individuel Jeunes	NARBONNE	Mercredi 04 Mai
Samedi 25 Juin	Circuit Individuel Jeunes	FONT ROMEU	Mercredi 22 Juin
Samedi 10 Septembre	Circuit Individuel Jeunes	MONTESCOT	Mercredi 07 Septembre
Samedi 22 Octobre	Circuit Individuel Jeunes	SAINT CYPRIEN	Mercredi 19 Octobre

Le Président du Comité Départemental de Golf des Pyrénées Orientales
Jean Desclaux

Les inscriptions, les demandes de renseignement et les résultats de chaque épreuve seront transmis par mail à :

Hervé De Zordi - Président de la Commission Jeunes du CD Golf des P.O.
hdzgolfcd66@gmail.com
Tel : 07 87 11 73 46